

6. Que, depuis ce temps, il continue à faire ses travaux sans ressentir aucune douleur.

En foi de quoi j'ai signé le présent t^emoignage :

H. TRAHAN, curé de St-Sévère.

Cap de la Madeleine, 26 novembre 1895.

Je, soussigné, J. E. Héroux, P^{re}, demeurant au Cap de la Madeleine, déclare conforme à la vérité ce que M. Charles Lamy, de St-Sévère, dit dans le témoignage de sa guérison, quant aux deux points qui me concernent. La veille du Pèlerinage, à la gare d'Yamachiche, il me dit qu'il souffrait tellement de son bras malade, que ses habits intérieurs en étaient humides de transpiration.

Je déclare, de plus, qu'il avait alors le bras en écharpe. (Un mouchoir rouge lui servait d'écharpe). Que, le lendemain, vers huit heures du matin, il vint me trouver à la sacristie, et qu'il remuait librement son bras droit. Un épanouissement de bonheur se peignait sur son visage. Alors, il me dit : " M. Héroux, je suis guéri, je suis guéri ! je vous donne " mon mouchoir, faites-en ce que vous voudrez."

J'acceptai le mouchoir en *ex-voto*. En foi de quoi je signe.—J. E. HÉROUX, P^{re}.

TROIS-RIVIÈRES.—J'ai obtenu ma guérison au Sanctuaire du Cap. Je souffrais de la dyspepsie depuis *trente ans*. A mon retour chez moi, je sentais déjà du mieux. J'ai continué ma Neuvaine de communions, et j'ai été bien guéri.—LOUIS A.